

Le chèque énergie 2024

Avec du retard, le [chèque énergie](#) arrive enfin!



Cette aide destinée aux ménages ayant les revenus les plus modestes est envoyée par voie postale ou sur chequeenergie.gouv.fr. Il peut être utilisé pour régler les factures énergétiques : électricité, gaz, fioul ou de bois, pour régler des charges incluses dans la location d'un logement conventionné APL ou encore pour financer des travaux de rénovation énergétique.

Valable pendant un an, ce chèque dont le montant varie entre 48 et 277 euros est utilisable jusqu'au 31 mars 2025. Si vous avez reçu le chèque énergie 2023, il n'est plus utilisable depuis le 31 mars 2024.